Édition spéciale mi-mars

Info-Cécilois

Journal municipal de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Prochaine date de tombée : 20 mars 2023

Félicitations au comité des loisirs et tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette 10e édition du Festival Paraski !

Mot du maire

Bonjour à tous les Cécilois et Céciloises,

Les érables commencent à couler, le printemps est maintenant à nos portes. Je vous invite à profiter des plaisirs d'hiver pour les dernières semaines de celle-ci. Mais, soyez vigilant pour éviter de vous retrouver avec des dégâts d'eau dans vos maisons dus à la fonte rapide de la neige.

Plus d'une centaine de personnes ont assisté à la 10e édition du Festival d'hiver de Sainte-Cécile-de-Lévrard qui a eu lieu le 11 mars dernier. Malgré la faiblesse du vent en après-midi, les nombreux participants ont su embellir le ciel de notre belle municipalité. Félicitations au comité organisateur. Plus de détails suivront dans l'édition régulière de l'Info-Cécilois.

Vous recevez aujourd'hui cet Info-Cécilois spécial, car nous sommes tenus par la loi de publier dans un journal les avis publics informant les citoyens d'une assemblée publique de consultation, lorsque des règlements d'urbanismes sont touchés. La municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a adopté les projets de règlement #2023-03-03 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau et modifiant le règlement de construction #2014-07 ainsi que le projet de règlement #2023-04-05 relatif à la démolition d'immeuble. La consultation publique aura lieu le lundi 27 mars prochain à 19h30 à la salle Éric-Côté. Vous pouvez consulter les projets de règlement sur le site Web de la municipalité ou en obtenir une copie au bureau municipal.

Le défi santé devient maintenant TOUGO!. Je vous invite à visiter le site www.montougo.ca pour des trucs et conseils pour vous aider à mieux manger, bouger plus, vous sentir mieux et aussi prévenir certaines maladies. Vous y retrouverez des vidéos ainsi que des balados très intéressantes, et ce, pour toute la famille.

Bon printemps!

Maire

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard
MRC de Bécancour
Province de Québec

AVIS PUBLIC
Consultation publique

Aux personnes intéressées par les projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 mars 2023 le conseil municipal a adopté les projets de règlements qui suivent :

   - Projet de règlement # **2023-03-03** relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau et modifiant le règlement de construction #2014-07 (retrait de l'obligation relative aux clapets antiretour)

   - Projet de règlement # **2023-04-05** relatif à la démolition d'immeuble

   Les projets de règlements visent à :

   - Imposer la mise en place, le maintien et l'entretien d'appareils destinés à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout et d'exonérer la Municipalité en cas de non-respect de ce règlement. Conséquemment, le Projet de règlement a également pour objet de retirer l'obligation relative aux clapets antiretour prévue au Règlement de construction #2014-07 afin d'éviter toute incongruité entre ces règlements.

   - Régir la démolition d'un immeuble sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard et de confier au Comité de démolition le pouvoir d'autoriser ou de refuser une demande qui lui est soumise.

2. Ces projets de règlement ne contiennent pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 27 mars 2023, à 19h30, au 228, rue principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard. Ladite assemblée a pour objet de présenter à la population les projets de règlements ci-haut énumérés et de la consulter à ce sujet. Au cours de cette assemblée publique, le maire et la directrice générale et greffière-trésorière expliqueront les projets de règlements et les conséquences de leur adoption et entrée en vigueur. Ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

4. Les projets de règlements peuvent être consultés sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : **www.stececiledelevrard.com** ainsi qu'au bureau municipal situé au 219, rue principale à Sainte-Cécile-de-Lévrard sur les heures d'ouverture régulières.

5. Le projet de règlement modifiant le règlement de zonage et le projet de règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels contiennent une ou des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, le 13 mars 2023.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale et greffière-trésorière

Pour nous joindre :

819.263.2104

info@stececiledelevrard.com

stececiledelevrard.com

Sainte-Cécile-de-Lévrard

219, rue Principale

Heure d'ouverture du bureau municipal	
Lundi au mercredi	De 9 h à 12 h De 13 h à 16 h
Jeudi	De 9 h à 12 h

Vous recevrez prochainement votre compte de taxes pour l'année 2023. Voici les dates à retenir concernant les dates limites pour les paiements de taxes municipales :

-28 mars

-29 mai

-31 juillet

-28 septembre

Message de notre déneigeur

On demande aux citoyens de ramasser leurs bacs rapidement après la cueillette pour faciliter le déneigement.

DEMANDE DE PERMIS

N'OUBLIEZ PAS QU'IL EST NÉCESSAIRE D'OBTENIR UN PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION AU BUREAU MUNICIPAL AVANT D'EFFECTUER VOS TRAVAUX.

Le permis est émis dans un délai n'excédant pas trente (30) jours suivant la date de réception de la demande de celle-ci. Un permis doit être

- Construire
- Rénover
- Transformer ou agrandir un bâtiment
- Déplacer ou démolir tout bâtiment
- Une clôture
- Une piscine
- Refaire la couverture des bâtiments
- Changer des fenêtres
- Etc...

Pour plus d'informations sur les demandes de permis et les normes et règlements, n'hésitez pas à communiquer avec notre inspecteur en bâtiment Josée Demers au 819 263-2104.

Parcours des trouvailles

(vente de garage)

et don d'arbres

Don d'arbres

20 mai 10 h à 12 h

Salle Éric-Côté

228, rue Principale

Limite de 2 arbres par personne.

Gracieuseté du ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec.

Parcours des trouvailles

20-21-22 mai 2023

Les **VENTES DE GARAGE** sont autorisées partout dans la municipalité.

Citoyens de Ste-Cécile-de-Lévrard vous êtes invités lors de ces 3 journées à vendre sur votre terrain ce dont vous n'avez plus besoin avant la collecte des encombrants prévue le mardi 23 mai.

Durant cette fin de semaine, aucune demande d'autorisation n'est requise.

Ressources naturelles et Forêts Québec

Pour information : 819 263-2104

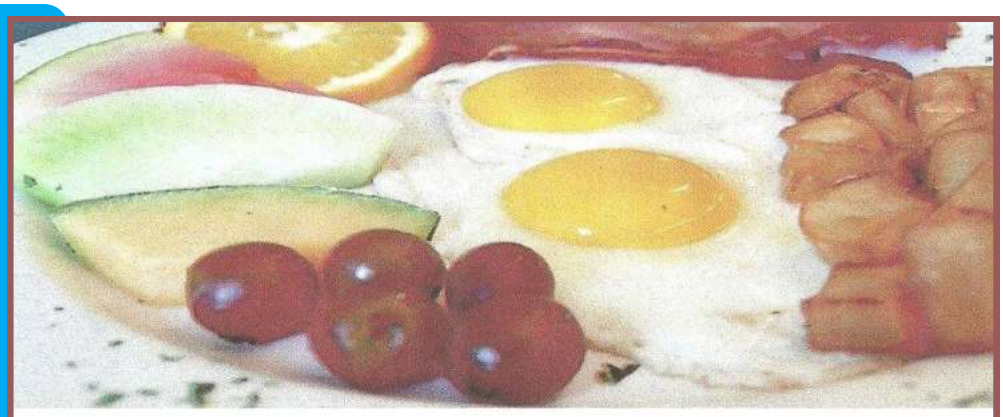

CHEVALIERS DE COLOMB # 3317 MANSEAU.

DÉJEUNER, LE 19 MARS 2023

À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE DE Ste-Cécile-de-Lévrard

CONFÉRENCIER : M. Donald Olivier

Directeur du parc industriel de Bécancour.

VOUS DEVEZ VOUS PROCURÉ VOS BILLETS AU COÛT DE

$ 10.00/PERSONNE.

AUPRÈS DES FRÈRES : SIMON BRUNELLE et Jean Noël Mayrand

AVANT LE 14 MARS 2023. MERCI.

Invitation à toute la population.

Quantité limité.

Ste-Cécile-de-Lévrard fadoq

Voici nos prochaines activités qui seront les **jeudis** à la salle Éric Côté :

16-03-2023 11H00 Brunch à saveur de Cabane à sucre.

20-04-2023 12H00 Diner suivi de l'assemblée générale annuelle.

18-05-2023 12H00 Diner.

Pour être bien informé, nous vous recommandons de suivre nos avis et communiqués sur notre page Facebook.

Article complet et de belles photos à venir dans la prochaine édition de l'Info-Cécilois

CALENDRIER 2023

SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD

ORDURES MÉNAGÈRES

MATIÈRES RECYCLABLES

ENCOMBRANTS
1e : 21 mars
2e : 23 mai
3e : 18 juillet
4e : 21 novembre

CONSIGNES

- Placez le bac en bordure de la rue, dans votre entrée, la veille de la collecte.
- Le couvercle doit être bien fermé en tout temps et advenant l'usage de 2 bacs, il vous faudra prévoir un espace de 60 cm entre eux.
- Les matières doivent être dans le bac et non à côté.
- Le bac ne doit pas être enlisé ou gelé au sol en période hivernale.

PAS DE PANIQUE

BAC NON-VIDÉ
BAC ENDOMMAGÉ
ENCOMBRANT NON-RAMMASSÉ

QUE DOIS-JE FAIRE?

ÉTAPE 1 Je laisse mon bac ou mes encombrants en bordure de la rue.

ÉTAPE 2 Je contacte la Régie dès que possible! 819-294-2999

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

COLLECTE

DES ENCOMBRANTS

Quatre fois par année, il est possible de vous départir de matières volumineuses. Certaines consignes doivent être respectées au préalable de la collecte et les matières suivantes sont refusées :

- matériaux de construction, rénovation, démolition
- produits domestiques dangereux
- appareils électroniques et informatiques
- sacs de déchets
- pneus

Les matières déposées dans une remorque ne sont pas ramassées.

Pour connaître tous les détails de ce service.

SITE WEB
WWW.RIGIDBNY.COM

TÉLÉPHONE
819-294-2999

ENCOMBRANTS
1e : 21 mars

COLLECTE
DES ENCOMBRANTS

Quatre fois par année, il est possible de vous départir de matières **volumineuses**. Certaines consignes doivent être respectées au préalable de la collecte et les matières ci-dessous sont refusées. Prendre note que celles-ci sont acceptées dans l'un de nos écocentres afin qu'elles puissent être valorisées.

- Matériaux de construction, rénovation, démolition. (Armoires de cuisine, bains, douche, toilette, lavabos, bois, palette, etc.)
- Produits domestiques dangereux
- Appareils électroniques et informatiques
- Pneus et pièces d'auto

IMPORTANT:

- Les sacs de déchets doivent être disposés dans votre bac d'ordure.
- Les matières déposées dans une remorque ne sont pas ramassées.
- Gardez à l'esprit que le temps de transfert dans le camion doit être court et que le matériel doit pouvoir être chargé par deux (2) hommes. Les articles trop lourds ne seront pas collectés.

Matières acceptées

Meubles rembourrés et de bois
Divan, fauteuil, pouf, tabouret, matelas, sommier, tapis (moins 2,5 mètres et attaché), mobilier de chambre et de cuisine

Gros électroménagers non réfrigérants
Poêle, four, cuisinière, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse.

Meubles de jardin et d'extérieur
Ensemble de patio, module de jeu pour enfants en plastique, structure d'abri d'auto, structure de piscine hors terre, pompe et filtreur vide.

Gros articles métalliques
BBQ, tondeuse sans essence, réservoir d'eau chaude ou d'huile et tondeuse.
**Un réservoir doit être vide de son contenu, non contaminé et d'une capacité maximale de 250 gallons.*

Pour connaître tous les détails de ce service.

SITE WEB
WWW.RIGIDBNY.COM

TÉLÉPHONE
819-294-2999

RIGIDBNY
Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour–Nicolet-Yamaska

Saviez-vous que...

LE CERCLE
CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE DE SAINT-LÉONARD-D'ASTON

Les droits des enfants guident les intervenants qui travaillent dans les centres de pédiatrie sociale? La Fondation du Dr Julien résume la convention aux droits de l'enfant en 7 grands principes (voir l'image ci-dessous). Les deux premiers principes chapeautent les cinq autres. Le deuxième principe met l'enfant au cœur des démarches. L'enfant étant reconnu comme un être à part entière, il est impliqué dans le processus décisionnel qui le concerne. La convention relative aux droits de l'enfant guide les démarches en pédiatrie sociale afin que tous les enfants puissent avoir le droit de développer leur plein potentiel. Nous offrons des soins médicaux et sociaux pour assurer un développement global optimal. Nous guidons les familles pour favoriser l'épanouissement et la stimulation de leurs enfants à l'aide des ressources de la communauté.

Le bien-être des enfants est fondamental, ils sont l'avenir de notre société.

Prenons-en soin maintenant! ♥

Pour nous joindre :
91 rue Fleury,
Saint-Léonard-d'Aston
Nous sommes ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

819-937-2051
secretariat@cpslecercle.com
www.cpslecercle.com
Suivez-nous sur FaceBook : CPS Le Cercle

CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

Nous résumons la convention aux droits de l'enfant à 7 grands principes établis pour que l'enfant se développe pleinement. Ces principes guident l'intervention des équipes du Dr Julien auprès des enfants en situation de vulnérabilité.

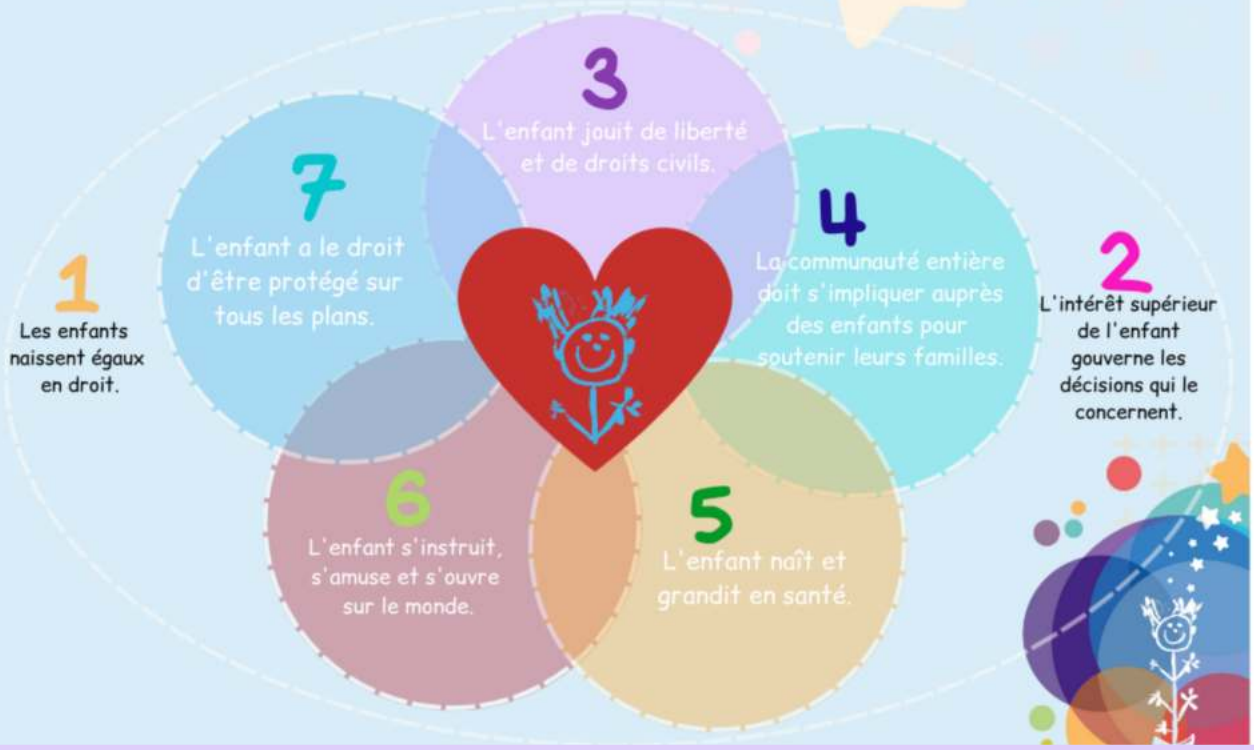

ACTIVITÉS FÉVRIER 2022

LaRue BÉCANCOUR

2750, Boul. Bécancour,
Bécancour, QC. G9H3V8
819 298-4799
laruebecancour.org

SERVICE DE DÉCLARATION DE REVENUS

Sur rendez-vous au 819 298-4799

Quand ? tous les mardis et mercredis de

13h à 16h

Du 1er mars au 26 avril 2023

Pour que l'on puisse t'aider tu dois apporter les documents suivants :

(OBLIGATOIRE)

- Avis de cotisation 2021
- Tous tes feuillets T4
- Pour les locateurs: relevé au 31 du propriétaire
- Pour les propriétaires: compte de taxes
- Pour les personnes vivant en RPA: annexe au bail
- Tous les documents pertinents selon ta situation personnelle: frais de garde, frais médicaux, etc

Seuils de revenus maximaux:
30 000 $ pour une personne seule
35 000 $ pour un couple

Lieu?
LaRue Bécancour
Boul. Bécancour, QC 69H 3V8

Le temps des sucres

Découpe les dessins et replace l'histoire en ordre.

début	milieu	milieu	fin